



Ce document est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des fonds et au document d'informations clés avant de prendre une décision d'investissement.

RAPPORT 31|12|2024

# Candriam Bonds Global Government

Classe d'actions: C (EUR)

## Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque (ISR) est un indicateur dont la note va de 1 à 7 et qui correspond à des niveaux croissants de risque et de rendement. La méthodologie de calcul de cet indicateur réglementaire est disponible dans le KID. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

- **L'ISR sous-entend une conservation du produit pendant 3 ans.**
- **Le véritable risque peut varier significativement si vous encaissez les sommes accumulées de manière anticipée, mais vous pourriez ne pas récupérer la totalité du montant que vous avez investi.**
- **Ce produit n'inclut pas de protection contre la performance future du marché. Veuillez vous référer à la section « Risques » du prospectus pour de plus amples informations.**

### NOTE DE DURABILITÉ MORNINGSTAR



Candriam Bonds Global Government se classe dans les premiers 32 % percentiles (au 31 octobre 2024)



**THINK**  
BEFORE PRINTING

**CANDRIAM**  
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY



**Laurent Dufrasne**  
Senior Fund Manager



**Jamie Niven**  
Senior Fund Manager



**Bob Maes**  
Senior Global Fund Manager



**Philippe Dehoux**  
Head of Global Bonds

\*Années d'expérience

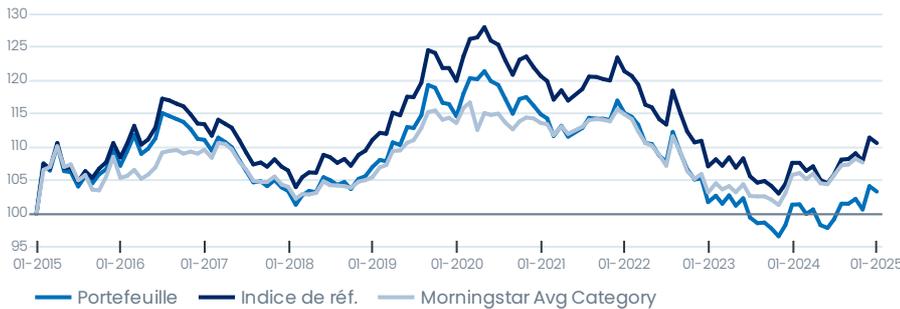
## Stratégie d'investissement

Candriam Bonds Global Government (ci-après «le fonds»), un compartiment de la SICAV Candriam Bonds, vise à utiliser une gestion discrétionnaire afin de bénéficier de la performance du marché des obligations libellées dans n'importe quelle devise, émises ou garanties par des gouvernements, des organisations internationales et supranationales, et des entités publiques bien notés, et à surperformer l'indice de référence. Le fonds peut convenir aux investisseurs qui souhaitent atteindre cet objectif sur une période de détention de durée moyenne et qui connaissent, comprennent et sont en mesure d'assumer les risques particuliers du fonds. Le fonds promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans toutefois avoir l'investissement durable pour objectif. L'horizon d'investissement est de 3 ans. Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique le renvoi à un indice de référence. Pour plus d'informations concernant les risques ou l'indice de référence et son utilisation, veuillez consulter le document d'information clé (DIC) du fonds.

## Performance

Les performances passées ne prédisent pas les rendements futurs. Voir les informations importantes sur les performances sous la section «avertissement» dans les «Informations importantes» à la page 5. Les VNI sont nettes de frais et sont fournies par le service comptable et l'indice de référence par des prestataires officiels.

	1M	3M	YTD	1Y	3Y	5Y	10Y	SI
<b>Fonds</b>	<b>-0.8%</b>	<b>1.1%</b>	<b>2.0%</b>	<b>2.0%</b>	<b>-10.3%</b>	<b>-9.9%</b>	<b>3.4%</b>	-
Indice de référence	-0.7%	1.4%	2.8%	2.8%	-8.9%	-7.8%	10.7%	-
	<b>-0.1%</b>	<b>-0.3%</b>	<b>-0.8%</b>	<b>-0.8%</b>	<b>-1.4%</b>	<b>-2.1%</b>	<b>-7.3%</b>	-
	2023	2022	2021	2020	3Y annualisés	5Y annualisés	10Y annualisés	SI
<b>Fonds</b>	<b>-0.4%</b>	<b>-11.6%</b>	<b>0.2%</b>	<b>0.3%</b>	<b>-3.5%</b>	<b>-2.1%</b>	<b>0.3%</b>	-
Indice de référence	0.5%	-11.9%	0.6%	0.6%	-3.1%	-1.6%	1.0%	-
	<b>-0.9%</b>	<b>0.3%</b>	<b>-0.4%</b>	<b>-0.4%</b>	<b>-0.5%</b>	<b>-0.5%</b>	<b>-0.7%</b>	-



Ce graphique représente la valeur nette d'inventaire synthétique (ou valeur liquidative synthétique) du fonds. Il est fourni à titre d'information et d'illustration uniquement. La valeur nette d'inventaire synthétique est obtenue par un recalcul des valeurs des actifs du fonds en nivelant l'effet des opérations sur titres (fractionnement, coupon, distribution de dividendes...) afin de refléter la performance réelle de la part ou de l'action du fonds. Les données peuvent être arrondies pour des raisons de lisibilité. Les données exprimées dans une devise autre que celle du pays de résidence de l'investisseur sont sujettes aux fluctuations des taux de change, avec un impact positif ou négatif. La performance brute peut être affectée par les commissions, les frais et autres dépenses.

Morningstar, une société de recherche en investissement qui compile et analyse les fonds, les actions et les données générales de marché, a conçu le "Morningstar Category Averages" (MCA) pour représenter le rendement moyen des fonds dans leur catégorie au fil du temps. Les MCA sont des rendements par catégorie équilibrés : le calcul est la moyenne des rendements de tous les fonds dans la catégorie Morningstar dans laquelle le fonds est placé. De plus amples informations sur les différentes Catégories Morningstar et le MCA sont disponibles sur la page web de Morningstar, également accessible via les liens suivants : Morningstar Category Average methodology et Morningstar Catégories. Le MCA est uniquement fourni à titre informatif et n'est pas l'indice de référence du fonds mentionné dans le prospectus et le DIC.

## Caractéristiques

Date de lancement	<b>28/11/2002</b>
Domicile du fonds	<b>Luxembourg</b>
Forme juridique du fonds	<b>SICAV</b>
Indice de référence	<b>J.P. Morgan GBI Global (Total Return)</b>
Catégorie SFDR	<b>Article 8</b>
Actifs nets totaux (M EUR)	<b>184,18</b>
VNI par action cap. (EUR) (C)	<b>133,02</b>
VNI par action dis.(EUR) (D)	<b>32,98</b>
Devise de référence du fonds	<b>EUR</b>
Valorisation	<b>Quotidien</b>
Catégorie Morningstar™	
Code ISIN (C)	<b>LU0157931550</b>
Code ISIN (D)	<b>LU0157931394</b>
Ticker Bloomberg (C)	<b>DEXWLDC LX Equity</b>
Ticker Bloomberg (D)	<b>DEXWLDD LX Equity</b>
Dernier dividende distribué	<b>1.03 (2024-05-07)</b>
Heure limite de négociation	<b>D&lt;12:00</b>
Mécanismes anti-dilution	<b>Oui</b>
Banque dépositaire	<b>CACEIS Bank, Luxembourg Branch</b>
Société de gestion	<b>CANDRIAM</b>

## Statistiques

basé sur les données hebdomadaires sur 3 ans (1 an si l'historique est trop court)

	Fonds	Indice de référence
Volatilité	<b>6,47%</b>	6,56%
Tracking Error	<b>0,75%</b>	-
Ratio de Sharpe	<b>-0,94</b>	-0,85
Nombre d'émissions	<b>179</b>	1 079
Nombre d'émetteurs	<b>18</b>	14
Modified Duration to Worst	<b>6,35</b>	6,65
Yield to Worst	<b>3,51</b>	3,48
Rating moyen	<b>AA-</b>	AA-
Spread Moyen	<b>12,49</b>	12,37
Exposition nette IG	<b>97,46%</b>	100,00%
Exposition nette HY	-	-

## Evaluation ESG

Exclusion	Normatif	Positive	Intégration
✓	✓		✓

## Frais\*

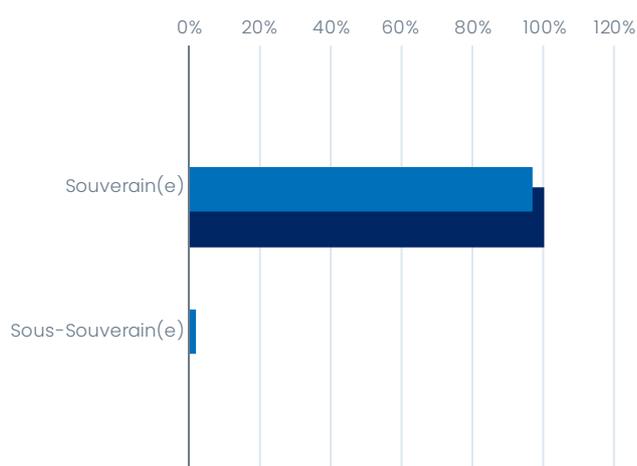
<b>C</b>	<b>0,60%</b>	<b>0,84%</b>	-
<b>D</b>	<b>0,60%</b>	<b>0,89%</b>	
Frais de gestion réels	Frais courants	Commissions de performance	

\* Les frais sont exprimés en pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de la classe d'actions et sont payables à la fin de chaque mois. Cette liste des frais et charges n'est pas exhaustive, le compartiment encourt d'autres charges, des informations complémentaires sur les frais et charges sont disponibles dans le KID/Prospectus afin de permettre aux investisseurs de comprendre l'impact global des coûts sur le montant de leur investissement et sur les rendements attendus.

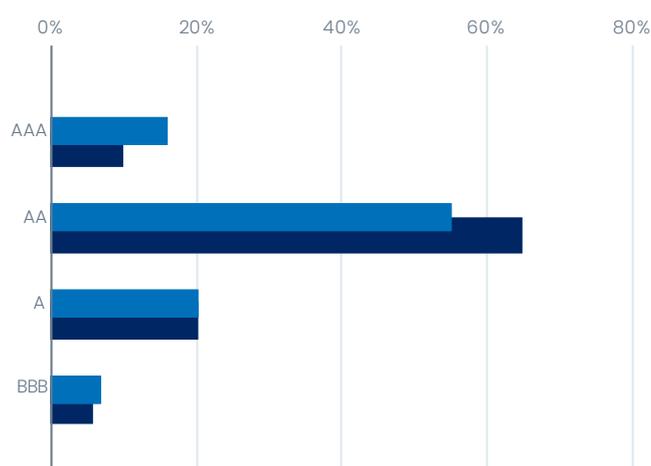
## Top 10 émissions

		% Fonds	Pays	% Active weight
1	US TREASURY 1.875% 28/02/29	2,30	Etats-Unis	+2,14
2	GERMANY 2.3% 15/02/33	2,21	Allemagne	+2,17
3	US TREASURY 4.875% 31/10/28	2,08	Etats-Unis	+1,92
4	GERMANY 0% 15/08/31	1,99	Allemagne	+1,97
5	US TREASURY 5.5% 15/08/28	1,94	Etats-Unis	+1,90
6	GERMANY 0% 15/08/30	1,92	Allemagne	+1,89
7	US TREASURY 2.75% 31/05/29	1,59	Etats-Unis	+1,45
8	US TREASURY 0.5% 30/04/27	1,53	Etats-Unis	+1,42
9	JAPAN 0.005% 20/06/26	1,48	Japon	+1,32
10	US TREASURY 5% 30/09/25	1,33	Etats-Unis	+1,17

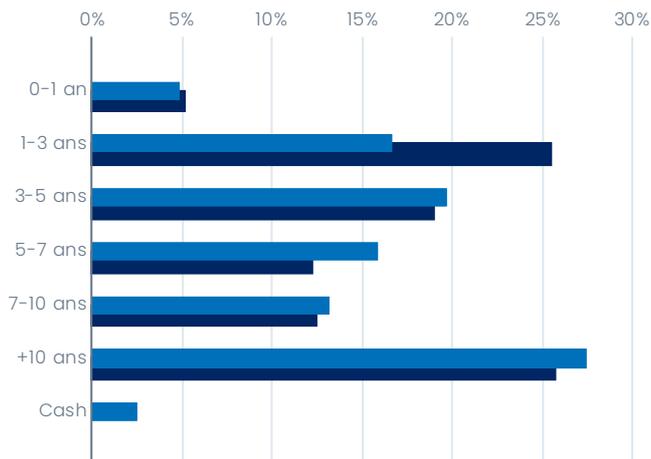
## Composition du portefeuille



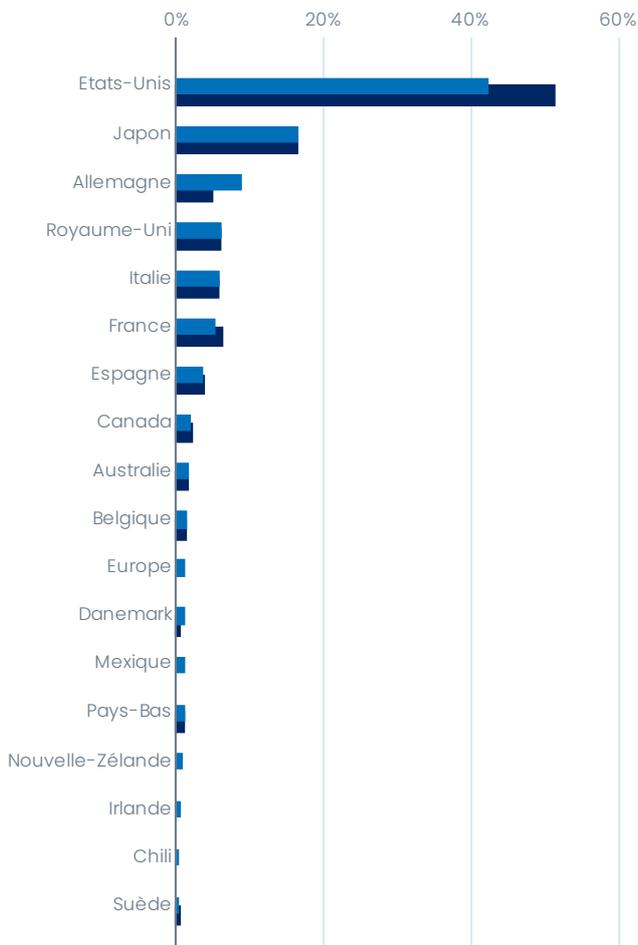
## Allocation par rating



## Maturité Répartition



## Allocation par pays



## Evolution de la duration modifiée active



## SCR

### Solvency Capital Requirement

	<b>-9,36%</b>	<b>8,76%</b>
	SCR Taux d'intérêt HAUSSIERS	SCR Taux d'intérêt BAISSIERS
	<b>-1,25%</b>	<b>-21,74%</b>
	SCR Spread	SCR Change
	<b>24,02%</b>	<b>22,17%</b>
	Duration Passif 3ans	Duration Passif 7ans
		<b>-26,07%</b>
		SCR Marché

 Fonds  
 Indice de référence

# Information Importante

**Ce document est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des fonds et au document d'informations clés avant de prendre une décision d'investissement.** Cette communication publicitaire ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.

**Attention:** les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier, d'une stratégie ou d'un service d'investissement ne préjugent pas des performances futures. Les performances brutes peuvent être influencées par des commissions, redevances et autres charges. Les performances exprimées dans une autre monnaie que celle du pays de résidence de l'investisseur subissent les fluctuations du taux de change, pouvant avoir un impact positif ou négatif sur les gains. Si ce document fait référence à un traitement fiscal particulier, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut évoluer. Concernant les fonds monétaires, votre attention est attirée sur le fait qu'un investissement dans un fonds diffère d'un investissement en dépôt et que le capital

investi est susceptible de fluctuer. Le fonds ne bénéficie d'aucun soutien externe garantissant sa liquidité ou stabilisant sa valeur liquidative. L'investisseur supporte le risque de perte de capital. Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site <https://www.candriam.com> le document d'informations clés, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds, incluant la valeur liquidative des fonds. Les droits des investisseurs et la procédure de réclamation sont accessibles sur les pages réglementaires dédiées du site internet de Candriam : <https://www.candriam.com/en/professional/legal-information/regulatory-information/> Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Conformément aux lois et règlements applicables, Candriam peut décider de mettre fin aux dispositions prévues pour la commercialisation des fonds concernés à tout moment.

Informations sur les aspects liés à la durabilité: les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans ce document sont disponibles sur la page du site internet de Candriam : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>. La décision d'investir dans le produit commercialisé doit prendre en compte toutes les caractéristiques et objectifs du produit commercialisé tels que décrits dans son prospectus, ou dans le document d'information communiqué aux investisseurs en conformité avec le droit applicable.

**Informations spécifiques à l'attention des investisseurs suisses :** Les informations fournies ici ne constituent pas une offre d'instruments financiers en Suisse conformément à la loi fédérale sur les services financiers («LSFin») et à son ordonnance d'exécution. Il s'agit uniquement d'une publicité au sens de la LSFin et de son ordonnance d'exécution pour les instruments financiers. Représentant Suisse : CACEIS (Suisse) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Les documents légaux ainsi que les derniers rapports financiers annuels et semestriels, le cas échéant, des fonds de placement peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse. Agent payeur suisse : CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy, 35, CH-1260 Nyon. Lieu d'exécution : Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Lieu de juridiction: Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

**Informations spécifiques aux investisseurs en France:** le représentant désigné et agent payeur en France est CACEIS Banque, succursale de Luxembourg, sis 1-3, place Valhubert, 75013 Paris, France. Le prospectus, le document d'informations clés, les statuts ou le cas échéant le règlement de gestion ainsi que les rapports annuel et semestriel, chacun sous forme papier, sont mis gratuitement à disposition auprès du représentant et agent payeur en France.

# Glossaire

## EXPOSITION

L'exposition d'un fonds est exprimée en pourcentage du total des participations du fonds, en tenant compte de l'effet de levier des instruments dérivés. Elle représente le montant qu'un investisseur pourrait perdre en raison des risques spécifiques à un investissement particulier.

## NET HY EXPOSURE

La Net HY Exposure est la différence exprimée en pourcentage entre les expositions longues et courtes d'un fonds aux instruments obligataires à haut rendement, instruments dérivés compris. Un instrument financier est considéré comme étant à haut rendement, si sa note de crédit est inférieure à BBB-.

## NET IG EXPOSURE

La Net IG Exposure est la différence exprimée en pourcentage entre les expositions longues et courtes d'un fonds aux instruments obligataires de qualité Investment Grade, instruments dérivés compris. Un instrument financier est considéré comme étant Investment Grade, si sa note de crédit est supérieure ou égale à BBB-.

## VOLATILITÉ\*

La volatilité est la mesure statistique de la dispersion des performances d'un fonds autour de leur moyenne. Une volatilité plus élevée signifie que la valeur d'un fonds peut être potentiellement répartie sur une large gamme de valeurs, faisant du fonds un investissement plus risqué.

## INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est un indicateur dont la note va de 1 à 7 et qui correspond à des niveaux croissants de risque et de rendement. La méthodologie de calcul de cet indicateur réglementaire est disponible dans le KID. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

## TRACKING ERROR\*

Le tracking error est une mesure statistique de la dispersion des excès de rendement d'un fonds autour de la moyenne, ce qui en fait la volatilité de la différence entre la performance du fonds et la performance de l'indice de référence. Un écart de suivi plus élevé indique un écart plus élevé par rapport à l'indice de référence.

## RATIO DE SHARPE\*

Le ratio de Sharpe mesure le niveau de compensation offert par un investissement dans le fonds par rapport au risque qui a été pris. Il est calculé en soustrayant le taux sans risque du rendement du fonds et en divisant ce résultat par la volatilité. Plus le ratio de Sharpe est élevé, mieux c'est. Un ratio négatif ne signifie rien d'autre si ce n'est que le fonds a sous-performé par rapport au taux sans risque.

\* basé sur les données hebdomadaires sur 3 ans (1 an si l'historique est trop court)

## TAUX SANS RISQUE

Le taux sans risque correspond au rendement du marché pour un actif considéré comme présentant un risque nul (ou négligeable). Il sera utilisé pour le calcul des rendements ajustés du risque (p.ex. ratio de Sharpe) et sera toujours un taux exprimé dans la devise du calcul de la performance. Les taux les plus communément utilisés sont l'ESTER pour les performances libellées en euro et le taux des fonds fédéraux pour les performances libellées en dollar américain.

## MODIFIED DURATION TO WORST

La Modified Duration est la formule qui désigne la variation mesurable de la valeur d'un instrument obligataire en réaction à une variation de taux d'intérêt. La modified duration to worst est calculée en prenant en compte la date de rachat pour les obligations remboursables par anticipation et le scénario qui générerait le pire rendement pour les détenteurs des instruments obligataires. La modified duration to worst (MDTW) du fonds est calculée comme la moyenne pondérée des MDTW de tous les instruments obligataires sous-jacents.

## YIELD TO WORST

Le rendement potentiel minimal ("Yield-to-Worst") est le pire rendement qui puisse être généré par tous les instruments obligataires dans un fonds sans que les émetteurs soient réellement en situation de défaillance. Il représente le rendement le plus bas de tous les rendements calculés à chaque date de rachat pour les obligations remboursables par anticipation. Le YTW pour le fonds est calculé comme la moyenne pondérée du rendement potentiel minimal de tous les instruments obligataires sous-jacents.

## SENSIBILITÉ AU RISQUE DE CRÉDIT

La sensibilité au risque de crédit est une formule qui exprime la variation mesurable de la valeur d'un instrument obligataire en réaction à une variation du spread de crédit. La sensibilité au risque de crédit pour le fonds est calculée comme la moyenne pondérée de la sensibilité au risque de crédit de tous les instruments obligataires sous-jacents.

## SPREAD MOYEN

Le spread moyen du fonds correspond à la moyenne pondérée du spread ajusté de l'option de remboursement (OAS) de tous les instruments obligataires sous-jacents. L'OAS se réfère à la différence ou à l'écart entre le rendement d'un instrument obligataire et le taux swap avec la même maturité, en utilisant un modèle de pricing dynamique tenant compte des options intégrées.

## RATING

Un rating est une évaluation quantitative de la solvabilité d'un emprunteur. Le rating dans le présent rapport se réfère à la 2ème meilleure note, un rating standardisé calculé sur une base quotidienne. Il est calculé au niveau de l'instrument, en utilisant les ratings émis par 3 agences de renommée mondiale. C'est le second meilleur rating, à moins qu'il n'existe pas plus d'un seul rating émis par une agence. NR indique qu'aucune des agences de notation a émis un rating sur l'instrument.

## RATING MOYEN

Le rating moyen est calculé en utilisant le facteur de notation moyen pondéré ("WARF") et représente une mesure indiquant la qualité de crédit du fonds. La mesure agrège les ratings de crédit des participations figurant dans le fonds en un seul rating.

## NOMBRE D'ÉMETTEURS

Le nombre d'émetteurs représente le nombre total de sociétés dans la position.

## NOMBRE D'ÉMISSIONS

Le nombre d'émissions représente le nombre total d'instruments dans la position.

## FRAIS DE GESTION REELS

La Commission de gestion réelle représente le réel pourcentage de frais déduits des actifs nets moyens du fonds.

## FRAIS COURANT

Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés à l'OPC net de rétrocessions.

## COMMISSION DE PERFORMANCE

La Commission de performance se réfère aux frais imputés sur toutes les performances générées par le fonds supérieures à l'indice de référence. Merci de consulter le prospectus pour plus de détails.

## ESG ASSESSMENT – EXCLUSION

Le filtre d'exclusion se réfère à l'exclusion des sociétés impliquées dans des activités nuisibles ou controversées. Cette implication est évaluée en utilisant des seuils basés sur les revenus liés à des activités spécifiques.

## ESG ASSESSMENT – BASEE SUR DES NORMES

L'analyse basée sur des normes exclut les sociétés qui agissent en violation des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ("UNGC"). Ces principes couvrent 4 catégories principales: droits de l'homme, droits du travail, environnement et anti-corruption.

## ESG ASSESSMENT – POSITIVE SELECTION

L'analyse Positive selection est inclusive, pas exclusive. Elle inclut uniquement les sociétés affichant le meilleur score ESG, obtenu en évaluant leur capacité à gérer les problématiques de développement durable et basé sur une association des facteurs significatifs spécifiques à chaque secteur.

## ESG ASSESSMENT – INTEGRATION

L'intégration des facteurs ESG aux décisions d'investissement consiste à intégrer des facteurs extra-financiers spécifiques dans la valorisation financière ou l'évaluation de la qualité du crédit des titres. Les facteurs utilisés sont choisis sur la base de leur importance dans la classe d'actifs donnée.